

Par courriel : dezelak.gordon@hydro.qc.ca

Québec, le 25 juin 2015

Monsieur Gordon Dezelak
Hydro-Québec
866, rue Sainte-Catherine Est, 21^e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5

**Objet : Projet de construction du poste Saint-Patrick à 315 kV dans
l'arrondissement le Sud-Ouest à Montréal**

Monsieur,

À la suite des première et deuxième parties de l'audience publique sur le projet mentionné, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes dont les réponses sont requises pour le 30 juin 2015, au plus tard :

1. La cartographie des îlots de chaleur du ministère de la Sécurité publique indique que le site prévu pour la construction du poste est un îlot de chaleur. Veuillez indiquer l'importance actuelle de ce site pour ce phénomène et simuler et quantifier la contribution envisagée du terrain une fois le projet complété et confirmer si l'impact de cet îlot de chaleur serait augmenté ou diminué une fois le projet terminé.

Référence : <http://geoegl.msp.gouv.qc.ca/golocmsp/?id=temperature>

2. Des installations de développement du parc d'Argenson telles qu'un parc de planche à roulettes (skatepark), des jardins communautaires en bacs ou en pleine terre pourraient-elles être installées dans l'emprise du pylône qui s'y trouve? Veuillez également donner des exemples d'activités et de constructions ou d'aménagements compatibles avec le pylône et les lignes situés dans le parc d'Argenson ainsi que les modalités qui s'y rattachent le cas échéant.

3. Hydro-Québec a-t-elle envisagé d'implanter le bâtiment principal du poste St-Patrick de façon à ce que sa façade soit parallèle à la rue St-Patrick ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi cette disposition n'a pas été retenue. Sinon, veuillez indiquer si une telle implantation serait possible.
4. Qui est le propriétaire du terrain où sera abattu un boisé de 0,24 ha ?
5. Veuillez confirmer si la gestion des déblais et remblais serait optimisée en utilisant les déblais comme remblais. Si oui, quelle proportion des remblais serait réutilisée et quelle est la nouvelle estimation des besoins en camionnage total et par heure ?
6. Dans l'éventualité d'une panne générale du poste St-Patrick, une redondance du réseau serait-elle présente pour assurer le service aux clients qu'il dessert?
7. Veuillez fournir la bibliographie avec liens Internet directs des rapports auxquels vous faites référence dans la réponse 3 du document DQ1.1, notamment ceux en lien avec l'impact des changements climatiques sur les équipements des postes électriques.

Il est également possible que d'autres demandes vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(Original signé)

Rita LeBlanc
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

c .c. : M^{me} Janis Crawford